

## Épisodes impliquant des entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) en région Provence Alpes Côte d'Azur et Corse. Situation épidémiologique actualisée au 27 mars 2015.

La région Provence Alpes Côtes d'Azur (PACA) est actuellement concernée par la diffusion dans plusieurs établissements d'une bactérie hautement résistante aux antibiotiques, *Klebsiella pneumoniae* productrice de carbapénémase (de type OXA-48). Ce bilan correspondant à la mise à jour d'un premier bilan en date du 4 octobre 2013 (<http://www.invs.sante.fr/epc>).

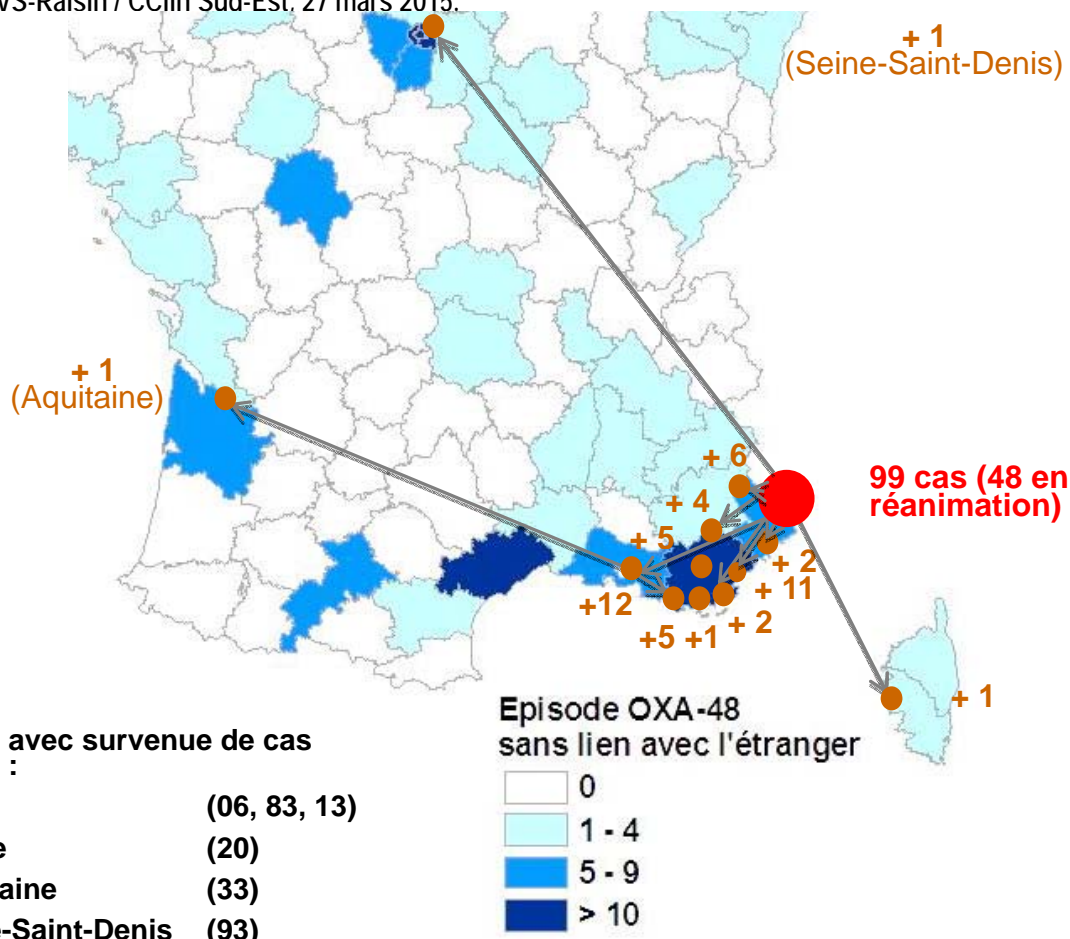
Le premier signalement impliquant des *Klebsiella pneumoniae* productrice de carbapénémase (de type OXA-48) relié à cette épidémie a été transmis au CCLin Sud-Est en octobre 2012. On entend par épisode, un ou plusieurs cas infecté(s) ou colonisé(s) par une EPC et reliés par une chaîne de transmission épidémiologique.

**Au 27 mars 2015 et depuis septembre 2012**, 150 patients dont 38 infectés et 112 colonisés, par une entérobactérie productrice de carbapénémase (EPC) OXA-48 ont été identifiés dans 20 établissements de santé, dans le cadre d'un seul et même épisode.

A ce jour au moins 51 cas de transmission croisée (cas secondaires) ont été comptés dans 14 établissements d'aval (dont 9 en PACA).

Les analyses réalisées par le Centre National de Référence de la résistance aux antibiotiques ont confirmé que la souche initialement identifiée dans les Alpes Maritimes avait diffusé dans d'autres départements de la région, notamment dans le Var et les Bouches du Rhône, ainsi que dans un établissement en Corse et en Aquitaine. Le CNR a confirmé le lien du cas secondaire survenu en Seine- Saint-Denis avec l'épisode de Nice. Ainsi, avec ce nouveau département (Figure 1), 6 départements sont concernés à ce jour.

Figure 1. Synthèse des cas d'EPC OXA-48 liés à l'épisode des Alpes Maritimes (N=150) : transfert des patients et cas secondaires dans les établissements d'aval, nombre d'épisodes impliquant des EPC OXA-48 sans lien avec l'étranger, 2004 – 2013, InVS-Raisin / CCLin Sud-Est. 27 mars 2015.



Au total, 14 missions ont été réalisées par l'ARS et le CCLin-Arlin sur les principaux sites concernés.

Parmi les 150 patients infectés ou colonisés, 45 décès ont été rapportés, sans information sur l'imputabilité éventuelle de la *Klebsiella pneumoniae* productrice de carbapénémase.

L'objectif de ce suivi est de sensibiliser tous les acteurs concernés pour limiter l'introduction et la diffusion de ces bactéries hautement résistantes dans les établissements de santé en France nécessitant un suivi étroit de chaque épisode par les professionnels de santé impliqués en lien avec leurs équipes opérationnelles d'hygiène.

A plus de deux ans de l'alerte, la survenue encore d'un cas sporadique et d'un nouveau cas secondaire depuis le dernier bilan du 28 janvier 2015 est une incitation forte à continuer à appliquer strictement et immédiatement l'ensemble des mesures de contrôle préconisées dans l'instruction N° DGOS/PF2/DGS/RI1/2014/08 du 14 janvier 2014 relative aux recommandations pour la prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes.

Ces mesures ont permis de casser la courbe épidémique mais l'épisode d'EPC de la région PACA, du fait de son ampleur, sa diffusion, sa durée, et la suspicion toujours de nouveaux cas ne met pas à l'abri des récurrences. Il convient donc de maintenir la vigilance régionale afin de sortir de cette épidémie.

Le CCLin Sud-Est et les Arlin sont à votre disposition pour échanger sur toutes ces informations.

Le bilan national est consultable sur le site de l'InVS. <http://www.invs.sante.fr/epc>

## Références

Institut de Veille Sanitaire - Raisin. Bilan national des entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) disponible sous : <http://www.invs.sante.fr/epc> (données au 16 septembre 2013)

European Antimicrobial Resistance Surveillance Network (EARS-Net). Surveillance de la résistance aux antibiotiques en Europe, rapport EARS-Net 2012. Disponible sous :

<http://ecdc.europa.eu/en/activities/surveillance/EARS-Net/database/Pages/database.aspx>

Instruction N° DGOS/PF2/DGS/RI1/2014/08 du 14 janvier 2014 relative aux recommandations pour la prévention de la transmission croisée des bactéries hautement résistantes aux antibiotiques émergentes. Disponible sous :

<http://nosobase.chu-lyon.fr/Reglementation/Antibiotiques.html>

CNR de la Résistance aux Antibiotiques, laboratoire dédié aux EPC, hébergé par le service de bactériologie-hygiène du CHU de Bicêtre : [cnr.carba@bct.aphp.fr](mailto:cnr.carba@bct.aphp.fr)

CCLin Sud-Est : <http://cclin-sudest.chu-lyon.fr/>

ARS PACA : <http://www.ars.paca.sante.fr/>